



FEDERATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIERE DE LA COMMUNICATION : POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

**POSTE 06** 63 bd Gorbella – 06100 Nice

☎ 04 92 09 70 40

Fax: 04 92 09 70 41

✉ : [2focomposte06@gmail.com](mailto:2focomposte06@gmail.com)

Nice le 24 février 2014

# **Kaspar, un rapport qui ignore les causes du malaise !**

En 2012, l'ex Secrétaire Général de la Confédération Française Démocratique du Travail (**CFDT**), Jean KASPAR présidait une Commission qui a abouti à la remise d'un rapport à l'ancien Président de La Poste, Jean-Paul BAILLY.

Ce rapport, soucieux de présenter une version « équilibrée » des faits n'explique pas leur lien avec la stratégie du Groupe, jugée « légitime » ! **Les témoignages du personnel harcelé n'ont pas été pris en compte, pas plus que les propositions des syndicats n'ont pas été annexées.**

Le rapport préconise l'ouverture de 8 chantiers de négociation. Ce scénario a déjà été expérimenté à France-télécom : après une pause, les réorganisations ont repris de plus belle, avec les conséquences que l'on connaît. Annoncé en fanfare, le résultat le plus tangible du rapport est un recrutement de **15 000 postiers** sur trois ans, loin de compenser **les départs au moins deux fois plus nombreux.**

Depuis 2009, un dispositif d'évaluation et de suivi du stress professionnel (DESSP) et un questionnaire complémentaire sont déployés dans les services pour identifier et évaluer les risques pathogènes, physiques et psychiques (stress, violences internes et externes). Ce protocole a le mérite d'exister, mais son **efficacité en termes de prévention est nulle.** Et pour cause, les risques psychosociaux liés à l'organisation du travail (réorganisations et changements permanents) ne sont ni identifiés, ni traités. Cette carence perdure, y compris après le rapport Kaspar !

Entre mai 2009 et mai 2013, au moins **97 postiers** se sont suicidés ou ont tenté de le faire. Cette hécatombe coïncide avec l'accélération des restructurations à marche forcée de l'Entreprise, devenue Société Anonyme de droit privé en mars 2010. En 1992, les « modernisateurs » de La Poste pensaient que « **le statut de fonctionnaire pourrait être vidé progressivement de son sens par une politique des petits pas** ». 20 ans plus tard, « **les petits pas** » ont cédé la place à « **la machine à broyer** » pour tous les postiers quel que soit leur statut.

Entre 2009 et 2011, **25 600 emplois** ont été supprimés à La Poste. Une stratégie de sous-traitance a éliminé près de 10 000 bureaux de poste en les remplaçant par des « points poste ». En vendant son patrimoine, le Groupe espère récolter **1 milliard d'euros en 2015.** De même, une vaste opération de modernisation de l'outil de traitement du courrier a réduit le temps des travaux préparatoires et permis d'augmenter celui consacré à la tournée des facteurs, en nombre réduit.

Des réorganisations permanentes sont imposées aux salariés, sans que soient pris en compte les situations réelles du travail, leurs effets physiques et psychiques, le stress. Les efforts des agents ne sont pas plus reconnus : **promotions remises à d'éternels lendemains, formation professionnelle déficiente, déclassements, pressions à la démission ...**

Près de **18 000 personnes** sont en recherche de poste, principalement des cadres et des cadres supérieurs dont le poste a été supprimé. **Les dépassements d'horaires non rémunérés sont quotidiens**, alors que **le salaire des postiers** de l'aveu même des dirigeants du Groupe « **n'a rien de mirobolant** ».

Même si tous les métiers sont concernés, la médecine du travail constate que dans le secteur du courrier et du colis le grand nombre d'affections dont les effets sont aggravés par le manque de pauses, d'alternance dans les tâches, et par une durée excessive du travail. De même, le dépistage des maladies à caractère professionnel met au jour une **quantité écrasante de syndromes anxio-dépressifs, de troubles du sommeil, de souffrances mentales et de syndromes d'épuisement professionnel (burn-out)**.

Ces pathologies ont un coût important pour l'Entreprise: **absentéismes, accidents du travail, et au-delà, démotivation des salariés, sans oublier la qualité nécessairement dégradée des services.**

Leurs coûts financiers sont transférés sur la sécurité Sociale, tandis que les conséquences sociales sont transférées sur les agents eux-mêmes.

**Pour FOCOM il va falloir redresser la barre et vite, car l'hécatombe continue. La « diminution drastique des coûts » est la conséquence de « l'augmentation des coups » portés contre les conditions de travail des postiers et leur santé.**

- **une négociation spécifique sur la pénibilité**
- **le comblement de tous les postes vacants et des moyens de remplacement**
- **une filière prévention indépendante du domaine RH**
- **un dialogue social de qualité autour de la santé et du bien être au travail**
- **une réelle transparence, des indicateurs partagés sur la santé au travail**
- **la prise en compte par les dirigeants des constatations et préconisations des cabinets d'expertises sollicités par les CHSCT sur les RPS.**

***FOCOM ne baissera pas sa garde.***

***Elle restera active et force de propositions***

***face aux comptables de La Poste !***

***LIBERTÉ – DÉMOCRATIE – INDÉPENDANCE***